



CAPSULE DES SERVICES DE SANTÉ

Surveillance des maladies infectieuses - 2014 Infection tuberculeuse latente (ITL)

COLLECTE DE DONNÉES

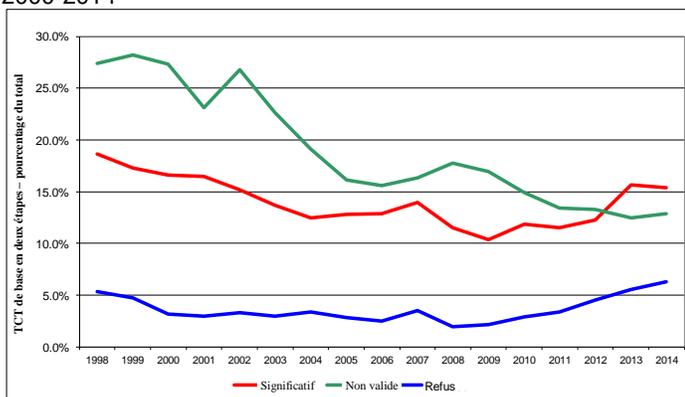
À l'admission et pendant l'incarcération, les détenus peuvent se soumettre, sur une base volontaire, à des tests de dépistage de l'infection tuberculeuse latente (ITL). Les données obtenues sont consignées dans l'application Web du Système de surveillance accrue des maladies infectieuses (Web-SSMI). Les données de l'année 2014 ont été analysées. Le SCC respecte les Normes canadiennes pour la lutte antituberculeuse, 7^e édition (2013)¹.

ANALYSE ET RÉSULTATS

Dépistage de la tuberculose à l'admission au SCC

Un test cutané à la tuberculine (TCT) de base en deux étapes est offert à tous les détenus lors de leur admission au SCC. La participation au dépistage à l'admission est élevée (86 % en 2014). En 2009, le pourcentage de détenus ayant obtenu un résultat positif au TCT à l'admission s'élevait à 10,4 %. Il a grimpé à 15,4 % en 2014 (voir la figure 1).

Figure 1 : Résultats au TCT de base en deux étapes[±], 2000-2014



± Les autres résultats possibles sont « négatif » et « contre-indiqué » (non illustrés)

Dépistage de la tuberculose pendant l'incarcération

Les détenus ayant obtenu un résultat positif au TCT ont été évalués annuellement afin de détecter tout symptôme de tuberculose active et ont reçu le suivi nécessaire. Les détenus dont le résultat au TCT était négatif ont pu se soumettre chaque année à un nouveau TCT afin de détecter une infection latente et d'écartier une tuberculose active (voir le tableau 1).

Tableau 1 : TCT effectué à nouveau, 2007-2014

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
TCT positif	2 130	2 034	1 905	2 150	2 206	2 448	2 369	2 192
TCT négatif	8 691	8 743	8 663	8 855	9 615	10 541	10 416	10 132

¹ Voir les Normes canadiennes pour la lutte antituberculeuse de 2013 à l'adresse <http://www.lignesdirectricesrespiratoires.ca/normes-antituberculeuse-2013>

Virage tuberculinique

Un virage tuberculinique est détecté lorsqu'un détenu dont le résultat au TCT précédent était négatif obtient par la suite un résultat positif à ce test. Le nombre de cas de virage et le taux de virage sont passés de 93 cas (1,5 %) en 2007 à 50 cas (0,7 %) en 2014 (voir le tableau 2).

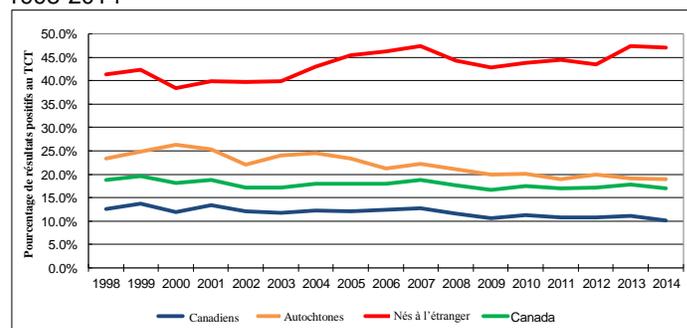
Tableau 2 : Virage tuberculinique – nombre et taux, 2007-2014

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de cas de virage	93	76	65	51	66	71	56	50
Taux de virage	1,5 %	1,2 %	1,1 %	0,8 %	0,9 %	0,9 %	0,8 %	0,7 %

Pourcentage de résultats positifs au TCT

Dans l'ensemble, le pourcentage de détenus ayant obtenu un résultat positif au TCT demeure assez stable, soit entre 16 % et 20 % (voir la figure 2). Les détenus nés à l'étranger présentaient le taux le plus élevé en 2014 (47 %), suivis des détenus d'ascendance autochtone (19 %).

Figure 2 : Résultat positif au TCT, par origine ethnique, 1998-2014



TLIG

Les détenus ayant obtenu un résultat positif au TCT étaient admissibles au test de libération d'interféron-gamma (TLIG). Parmi les 784 détenus qui ont subi le TLIG de suivi, seuls 188 (24 %) présentaient des résultats positifs concordants.

RÉSUMÉ

Le dépistage de l'ITL au SCC demeure une fonction importante de la santé publique. Les détenus nés à l'étranger présentent le pourcentage le plus élevé de résultats positifs au TCT. On détecte encore des cas de virage tuberculinique, ce qui indique que la transmission se poursuit. Un traitement prophylactique contre l'ITL est offert aux détenus dont les résultats au TCT et à l'analyse de sang sont positifs.